

CEVIDORÉES...EDITO

Après un temps d'incrédulité, de sidération, nous montrons notre capacité à changer radicalement et rapidement notre mode de vie pour faire face à un danger planétaire qui nous dépasse. Nous surpassons nos individualismes, faisons bloc et revenons aux valeurs essentielles de solidarité et d'humanité pour mettre en œuvre collectivement les solutions préconisées par les scientifiques.

Chacun de nous agit pour le bien collectif car tout le monde se sent concerné par cette menace dont les plus démunis vont souffrir le plus durement. Relisez bien ces trois phases et vous réaliserez que ce que nous faisons aujourd'hui pour le Covid-19, nous allons le poursuivre ensuite pour prendre sans délai le virage de la transition écologique et énergétique que les jeunes générations nous réclament afin de limiter le réchauffement climatique.

C'est pour cela que le projet citoyen de Centrales Villageoises Beaujolais Pierres Dorées - Cevidorées adapte son planning aux circonstances actuelles d'urgence sanitaire mais n'abandonne pas ses ambitions en matière de contribution à la mise en œuvre collective de la transition énergétique sur le long terme, aux côtés de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et avec toutes les bonnes volontés citoyennes et associatives.

Michel Laupières, Président de Cevidorées

Sommaire

2

OÙ EN SOMMES NOUS ?

La SAS Cevidorées est désormais une société constituée.....

3

INFOS SUR LE SECTEUR PHOTOVOLTAÏQUE

Le vrai/faux sur les questions les plus souvent posées

4

LE PCAET : RAPPEL DES ENJEUX

Notre site internet

www.cevidorees.fr

Pour nous contacter et s'inscrire à la lettre d'information :

contact@cevidorees.fr

Pour en savoir plus sur les Centrales Villageoises

www.centralesvillageoises.fr

N'hésitez pas à diffuser largement cette lettre d'informations !

ACTUS : La recherche des toitures se poursuit. A ce jour 146 toitures potentielles ont été identifiées avec une première sélection d'une soixantaine de toitures .

SAS Centrales Villageoises Beaujolais Pierres Dorées - Cevidorées, Société par actions simplifiée à capital variable au capital minimal de 38 850 € enregistrée au RCS de Villefranche-Tarare sous le n°881 807 788 . Siège social : 3 chemin des Garennes, Lieu-dit Le Vincent, Liergues, 69400 Porte des Pierres Dorée

Où en sommes nous ?

Signature des statuts le 4 février dernier

Comme annoncé dans notre précédent numéro, en rubrique actus, les statuts de Cevidorées ont été signés le 4 février dernier au Domaine des Communes, siège de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées. Un évènement partagé en présence des plusieurs maires du territoire et de Gilles Dutrève, Président des Centrales Villageoises du Pays Mornantais.



Un dépliant pour sensibiliser propriétaires de toitures et nouveaux souscripteurs.....

Bientôt disponible dans toutes les mairies et distribué à l'occasion de certaines manifestations, un dépliant

synthétise la démarche et présente les avantages à rejoindre Cevidorées.

La création d'un réseau des référents locaux Cevidorées....

L'objectif est de faciliter la diffusion des informations, d'inciter les habitants de notre territoire à nous accompagner dans cette démarche....nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés qui voudront bien se faire connaître afin que dans chaque commune, un interlocuteur dédié puisse recevoir nos informations et les relayer auprès de leur mairie et des habitants |

NOUS CONTACTER

Cevidorées, Centrales Villageoises Beaujolais Pierres Dorées» permet à chacun de participer à cette belle initiative : que vous soyez un citoyen (propriétaire ou non) une collectivité, une entreprise, une association, il vous est possible de soutenir ce projet « à la carte », selon votre envie, votre temps, votre savoir-faire, vos moyens financiers.

Pour nous contacter : contact@cevidorees.fr

Développement des supports de communication...gardons le lien !

un site internet dédié : www.cevidorees.fr

Vous y trouverez toutes les dernières actualités de la société, nos chiffres clés réactualisés au jour le jour ainsi que toutes les informations nécessaires à la souscription d'actions à la SAS Cevidorées.....n'hésitez pas à vous y rendre régulièrement !

En parallèle, une page Facebook (<https://www.facebook.com/cevidorees/>)

vous informe régulièrement de nos RV et réunions.



Infos...news sur le secteur du photovoltaïque

Régulièrement, nous essayerons de vous faire connaître les contributions d'organismes nationaux, associatifs ou parapublics qui viennent enrichir la connaissance sur la filière photovoltaïque. Pour ce numéro, voici les apports de l'association Greenpeace....

Comme les autres énergies renouvelables, le photovoltaïque a ses détracteurs qui n'hésitent pas à mêler vraies rumeurs et fausses infos sur son impact environnemental. Petit éclairage sur l'énergie solaire, pour distinguer le vrai du faux.

« Fabriquer des cellules photovoltaïques, ça pollue ?

Comme tout produit industriel, une cellule photovoltaïque est nécessairement constituée de divers matériaux dont l'extraction n'est pas neutre du point de vue environnemental et social. La production de panneaux solaires en Chine, fortement encouragée par les subventions d'État, a explosé ces dernières années et a contribué à faire baisser considérablement les prix, trop souvent au détriment des salarié-es des usines de production et de la nature. Il est pourtant aujourd'hui possible de limiter considérablement les impacts environnementaux et de recycler les produits issus des opérations de raffinage, ce que font de plus en plus d'entreprises. Les innovations dans les techniques d'extraction et de raffinage ont permis également d'importantes améliorations.

Les producteurs européens - dont les Français - ont aussi un rôle à jouer dans la prise en compte des impacts environnementaux de la filière photovoltaïque tout au long de la chaîne de production. Citons par exemple le cas de l'entreprise Voltec Solar dont les panneaux solaires

produits en Alsace présentent un taux de recyclabilité proche des 100 % - une solution pour limiter les besoins de matières premières.



Les panneaux solaires, ça se recycle vraiment ?

Oui, le recyclage des panneaux solaires s'est considérablement développé et doit encore être encouragé. Aujourd'hui, au terme de leur durée de vie optimale (estimée à environ 25 ans, période au cours de laquelle au moins 80 % de leur puissance initiale est garantie) les panneaux photovoltaïques, qu'ils aient été construits en Chine ou en Europe, sont recyclables entre 95 et 99 % pour la plupart des constructeurs.

Des filières du recyclage des panneaux photovoltaïques s'organisent en France et en Europe, notamment depuis la création en 2007 de l'association PV Cycle qui regroupe des fabricants européens de panneaux photovoltaïques pour organiser la collecte et le recyclage. Depuis 2014, fabricants et importateurs de panneaux photovoltaïques ont pour obligation légale de reprendre gratuitement les équipements solaires en fin de vie. Et ils sont tenus de participer financièrement à la collecte et au traitement des déchets. Ces efforts non seulement limitent les besoins en matière première mais réduisent également la dépendance vis-à-vis des panneaux solaires importés de Chine.»

Pour sa part, Cévidorées privilégiera une origine européenne pour l'achat de ses panneaux.

PCAET : rappel des enjeux...

La démarche Cevidorées a pris naissance grâce au PCAET de la Communauté de communes Beaujolais Pierres-Dorées... Mais savez-vous ce qu'est un PCAET ?

L'article 188 de la **loi de transition énergétique pour la croissance verte, promulguée le 18 août 2015**, modifie les plans climat énergie territorial (PCET), les PCET deviennent ainsi des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). Leur contenu et modalités d'élaboration sont précisés par le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et l'arrêté du 4 août 2016 relatif au plan climat air énergie territorial.

PCAET Qu'est ce que c'est ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil adapté pour engager une **stratégie d'organisation et de planification afin de lutter contre le changement climatique**. Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique, permet le lancement de projets en lien avec la transition écologique et énergétique à l'échelle du territoire. Dans ce cadre, la Communauté de communes est le coordinateur de la transition énergétique de son territoire et doit animer et coordonner les actions du PCAET sur son territoire. Ce document permet d'**organiser une gestion durable des ressources énergétiques de manière plus économe et rationnelle tout en limitant les émissions de polluants atmosphériques**. Il vise également à limiter au sein de la Communauté de Communes, les émissions de gaz à effet de serre tout en développant une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Le PCAET doit répondre à deux objectifs principaux :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et donc sa contribution au changement climatique (volet « atténuation ») ;
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).

Conformément aux textes réglementaires, le PCAET s'articule autour de quatre documents :

- **Le diagnostic**, qui constitue un état des lieux air-énergie-climat du territoire
- **La stratégie territoriale**, qui définit les priorités et objectifs opérationnels fixés pour le territoire par l'EPCI
- **Le programme d'actions** à mettre en œuvre par les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, d'augmenter la production d'énergie renouvelable et la valorisation des énergies de récupération, de développer la mobilité décarbonée, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants atmosphériques et d'anticiper les impacts du changement climatique. L'ensemble de ces démarches prenant en compte l'intégration architecturale et sera en cohérence avec les chartes paysagères et environnementales des territoires.
- **Un dispositif de suivi et d'évaluation**, précisant les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Le PCAET de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées a été adopté par les élus du territoire en décembre 2019 et son plan d'actions s'articule autour de fiches actions dont une a identifié l'accompagnement des Centrales villageoises comme l'un des facteurs favorisant le développement des énergies renouvelables sur notre territoire.**s. »**